

Publié le - 7 FFV. 2024

Envoyé en préfecture le 14/02/2024  
Reçu en préfecture le 14/02/2024  
Publié le  
ID : 035-213500598-20240205-202405-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
CHAPELLE DES FOUGERETZ - Séance du 5 février 2024

Date de la convocation: 30 janvier 2024

**L'an deux mille vingt-quatre, le 5 février à 19 heures 30**, les membres du conseil municipal de la commune de La Chapelle des Fougeretz se sont réunis dans la salle du conseil municipal à la mairie de la Chapelle des Fougeretz, sur convocation transmise par Madame le Maire, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

**Étaient présents :** GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne, CRESPIN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, LE BOURHIS Guy, , GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK Lama, BRANQUART Delphine, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVERT Arlette, CORMAULT Elisabeth, PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann, AUFRAY Claude.

**Pouvoirs :** DAVY Jonathan a donné pouvoir à DUVAL Soazic, DELAHAYE Isabelle a donné pouvoir à GASTE Christèle

**Présidente :** Madame le Maire

**Secrétaire de séance :** DENIS Murielle

**2024-5 - Sollicitation subvention DETR et DSIL pour la réfection de la toiture de la salle des raquettes & DOJO**

**Rapporteur :** Jean-François GIFFARD

Considérant les problèmes d'étanchéité de la toiture de la salle des raquettes & DOJO, il est envisagé de procéder à une réfection de la toiture et à la mise en œuvre d'une isolation complémentaire.

Le coût estimé de ce projet est estimé à 387 500 € HT (études et travaux). La réalisation des travaux pourrait intervenir dans le courant de l'année 2024.

Le plan prévisionnel de financement est décomposé comme suit :

Plan de financement prévisionnel			
Dépenses prévisionnelles	Montant H.T	Recettes prévisionnelles	Montant H.T
Maîtrise d'œuvre	19 000 €	Subvention DETR (30%)	116 250 €
Etudes préalables	3 500 €	Subvention DSIL (40%)	155 000 €
Travaux	365 000 €		
		Autofinancement	116 250 €
<b>Sous total</b>	<b>387 500 €</b>	<b>Sous total</b>	<b>387 500 €</b>

Vu la commission unique du 22 janvier 2024,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve l'opération de réfection de la toiture de la salle des raquettes & DOJO,
- arrête les modalités de financement telles que définies ci avant,
- autorise Madame le Maire à solliciter des subventions au titre de la DETR et de la DSIL,
- autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Adopté à l'unanimité, 27 Pour : GASTÉ Christèle, BLANC Natacha, GIFFARD Jean-François, DENIS Murielle, BRODIER Lionel, KERVRANN Maryvonne, CRESPIN Grégory, DUVAL Soazig, BOUVIER Gérard, LE BOURHIS Guy, GARNY Patrick, LANGLOIS Joël, GUERIN Jean-Michel, GUMEZ Cathy, BEUX Gwenaëlle, CERTENAIS Fabrice, DBOUK

Publié le - , FEV. 2024

- 7 FEV. 2024

Envoyé en préfecture le 14/02/2024

Reçu en préfecture le 14/02/2024

Publié le

Berger  
Levrault

Lama, BRANQUART Delphine, DAVY Jonathan, LE TORTOREC Pierre-Yves, HIVER  
PATARD Brigitte, HUARD Hervé, CORBEL Yann, AUFFRAY Claude, DELAHAYE Isabelle.

ID : 035-213500598-20240205-202405-DE

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance, Murielle DENIS



Madame le Maire, Christèle GASTÉ

